https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/QANR5I 150E1461

15ème legislature

Question N° : 1461	De M. Yannick Haury (La République en Marche - Loire-Atlantique)				Question écrite
Ministère interrogé > Cohésion des territoires				Ministère attributaire > Cohésion des territoires	
Rubrique >aménagement du territoire		Tête d'analyse >Calendrier de la loi sur les espaces littoraux		Analyse > Calendrier de la loi sur les espaces littoraux.	
Question publiée au JO le : 03/10/2017 Réponse publiée au JO le : 09/01/2018 page : 171					

Texte de la question

M. Yannick Haury interroge M. le ministre de la cohésion des territoires sur l'application de la loi concernant les espaces littoraux. Il constate que le texte adopté en 2ème lecture à l'Assemblée nationale à la fin de la 14ème législature n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat. Les élus des territoires littoraux désirent être fixés sur les décisions gouvernementales afin de pouvoir informer et rassurer les habitants de leurs communes. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer sa position sur le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

La proposition de loi portant adaptation des territoires littoraux au changement climatique visait à améliorer les conséquences du recul du trait de côte, principalement du point de vue des risques, et proposait une articulation avec les outils de l'aménagement et de l'urbanisme. Discutée au Parlement l'hiver dernier, elle n'a pu aboutir sous le précédent mandat, faute de créneaux parlementaires suffisants. Quatre nouvelles propositions de loi ont été déposées ces derniers mois, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. L'une d'entre elles est inscrite à l'ordre du jour du Sénat du mois de janvier et permettra au Gouvernement de préciser ses priorités sur ce sujet.